



2e étage, pièce antérieure, mur latéral droit en pan de bois : poutre de sous-faîtage reposant sur un poteau porteur renforcé.

IVR52_20104901561NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation